

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 juin 2020**

Objet : Recrutement pour accroissement temporaire d'activité

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 16 juin deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 juin 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.
Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Carole RUCKERT, Madame Sophie VALLY, Monsieur Ali ZAHI.

Avaient donné procuration : Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Catherine DESPRES à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, à, Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Lamia KIROUANI à Madame Sophie VALLY, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI Monsieur Philippe PEMEZEZEC, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Recrutement pour accroissement temporaire d'activité

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3 et 34,

Vu le décret n° 85.643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2013-23 du 10 juin 2013 modifiée notamment par la délibération n° 2016- du 28 novembre 2016 fixant le régime indemnitaire des personnels du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Considérant que des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité, en lien avec l'activité du CIG, justifient le recrutement d'agents supplémentaires de catégorie A, B et C.

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser le recrutement d'agents contractuels, pour un accroissement temporaire d'activité au sein du CIG pour une durée de :

- 9 mois sur le cadre d'emplois d'attaché territorial
- 9 mois sur le cadre d'emplois de rédacteur territorial
- 24 mois sur le cadre d'emplois d'adjoint administratif territorial.

Ces agents pourront être recrutés sur les cadres d'emplois d'attaché territorial, de rédacteur territorial ou d'adjoint administratif territorial.

Article 2 : DIT que la rémunération correspondant à ces emplois temporaires sera fixée par référence à la grille indiciaire des cadres d'emplois précités, selon la formation et l'expérience des candidats, et comprendra le régime indemnitaire alloué aux autres agents de l'établissement relevant de ces grades.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12, comptes 63 et 64.

 Président,
Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne